

CENT-UNE IDÉES POUR UNE FINANCE RESPONSABLE

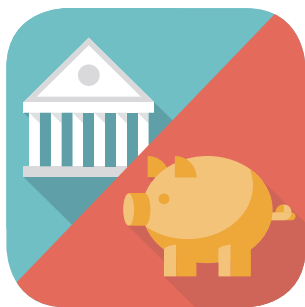


Depuis plus de 25 ans, le Réseau Financité plaide pour une finance plus solidaire et plus responsable, une bataille qui passe aussi par une action politique forte à travers des campagnes et des interpellations. C'est pourquoi, en vue des prochaines élections législatives belges et européennes, nous avons compilé nos revendications et demandé aux partis politiques de s'engager pour celles qui leur semblaient prioritaires.

1



Rendre le système financier plus responsable



Un système financier responsable doit permettre le développement de l'humain et de la société dans son ensemble plutôt que le développement de quelques-uns au détriment des autres. Il doit mettre en place des mécanismes permettant aux acteurs d'évoluer sans que les agissements des uns ne mettent en danger ou n'aient de consé-

quences néfastes sur les autres.

Au fil des années, le système financier est devenu de plus en plus risqué et déconnecté de l'économie réelle. La spéculation à outrance et la prise de risque ont été encouragées par la prolifération des produits dérivés¹, les manipulations d'indices et l'utilisation de certains mécanismes, tels que la titrisation² ou le trading à haute fréquence³.

D'autre part, le système financier actuel a atteint un degré de complexité excessif, alors que rien ne prouve que la complexité des processus, des produits et des structures organisationnelles de l'industrie financière ne soient nécessaires pour assurer ses fonctions fondamentales – bien au contraire.

L'opacité qui résulte de cette complexité rend la surveillance des acteurs et des mécanismes par les autorités compétentes et par la société civile plus difficile encore.

Le système financier doit être simplifié, la taille des banques réduite et la spéculation limitée pour que les citoyens et les États n'aient pas à supporter les prises de risques inconsidérées de certains acteurs du système.

C'EST POURQUOI LE RÉSEAU FINANCITÉ DEMANDE NOTAMMENT :

→ aux autorités européennes de voter une séparation stricte entre banque d'affaires et banque de dépôt telle qu'elle était appliquée dans la loi Roosevelt, de limiter le recours spéculatif aux produits dérivés, de réglementer la titrisation, de réduire les volumes d'ordres générés par le trading à haute fréquence et d'interdire la manipulation des indices.

1. La taille du marché des produits dérivés échangés de gré à gré est ainsi passée de 70 000 milliards USD à la fin des années 90 à plus de 600 000 milliards USD aujourd'hui. Un marché qui pèse 10 fois la taille de l'économie mondiale représente une menace pour la société.

2. La titrisation est une technique financière qui consiste généralement à transférer, à des investisseurs, des actifs financiers tels que des créances (par exemple des prêts en cours), en transformant ces créances, par le passage à travers une société ad hoc, en titres financiers émis sur le marché des capitaux.

3. Le trading à haute fréquence consiste à transmettre automatiquement et à très grande vitesse (des millièmes de seconde) des ordres sur les marchés, sans intervention humaine. Cette pratique, clairement déconnectée de l'économie réelle, est responsable, en fonction des marchés, de 50 à 60 % des volumes traités en Bourse, voire plus.

2



Investir l'argent dans des projets « utiles » à la société



Les capitaux devraient être investis dans des projets qui favorisent une croissance durable. Ce n'est pourtant pas toujours le cas car ils servent parfois à financer des projets – directement ou à travers des produits financiers – nuisibles à la société : que l'on pense aux investissements dans les armes controversées, à la spéculation sur les matières premières, ...

Bien que certaines obligations en matière de transparence existent, il est souvent difficile, pour l'investisseur, de découvrir dans quels projets, entreprises ou États sont alloués ses capitaux.

Cette exigence de transparence est encore plus criante lorsqu'il s'agit de produits financiers socialement responsables spécifiquement censés prendre en compte des critères financiers et extrafinanciers dans les décisions d'investissement.

Pourtant, il n'existe actuellement aucune norme sur l'investissement socialement responsable (ISR). Il est en effet permis à quiconque qui commercialise un produit financier de le qualifier d'« éthique », « social », « vert » ou « durable ». Cette absence de norme permet que, sous couvert de produits présentés comme socialement responsables, on investisse en réalité dans des entreprises ayant des pratiques nocives. L'ISR a donc besoin d'un cadre légal.

D'autre part, les investisseurs ont adopté une attitude visant de plus en plus le court terme - encouragés en cela par les professionnels de la finance qui tirent parti d'une rotation accrue des produits. Le culte de la liquidité des marchés des capitaux aggrave les choses, en concentrant l'attention du marché sur la facilité d'acheter et de vendre des titres plutôt que sur la performance financière sur le long terme⁴.

C'EST POURQUOI LE RÉSEAU FINANCIÉ DEMANDE NOTAMMENT :

- aux autorités fédérales d'introduire dans la loi une norme minimale de l'investissement socialement responsable, déterminant les critères de l'ISR ainsi que les moyens pour contrôler le respect de la norme.
- aux autorités fédérales de mettre en œuvre la loi du 8 juin 2006 portant sur le financement des armements controversés, approuvée à l'unanimité, par l'élaboration d'une liste publique des entreprises exerçant l'une des activités visées par la loi.
- aux autorités fédérales et régionales de renforcer la promotion de l'ISR tant vers le grand public qu'à l'adresse des pouvoirs publics.

4. Campagne de Finance Watch, Changer la finance, <http://www.finance-watch.org/campaign-pages/fr/globes/problem4.html>.

3



Permettre à chacun d'accéder à des produits et services financiers adaptés



L'inclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne peut accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par des prestataires « classiques », adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.

À contrario, on parle d'« exclusion financière » lorsqu'une personne se trouve dans une situation où il lui est impossible d'accéder à de tels services, ou lorsque les services auxquels elle a accès ne sont pas adaptés à ses besoins, ou ne sont pas offerts par des prestataires « classiques ». Cette exclusion financière est clairement identifiée par l'Europe comme un facteur de vulnérabilité.

Tant en Belgique qu'au niveau européen, l'inclusion financière doit être renforcée sous toutes ses facettes : les moyens de paiement, le compte bancaire de base, les assurances, l'épargne pour tous et le crédit doivent être accessibles à tous et adaptés aux besoins de chacun.

Des produits financiers adaptés à chacun supposent aussi d'être des produits bien compris par leurs usagers. Or, les consommateurs se voient offrir une gamme de produits financiers de plus en plus large et souvent

de plus en plus complexe, alors qu'ils possèdent généralement des connaissances financières limitées et ne sont pas suffisamment « équipés » pour prendre les bonnes décisions.

C'EST POURQUOI LE RÉSEAU FINANCIÉ DEMANDE NOTAMMENT :

- aux autorités fédérales d'introduire des règles portant sur la conception des produits afin de protéger les investisseurs contre des produits financiers inadaptés.
- aux autorités fédérales et régionales de soutenir des programmes de micro-épargne (en particulier auprès des personnes à bas revenus) en créant des partenariats avec les autorités locales, les services sociaux et les ONG.
- aux autorités fédérales de renforcer la qualité des données de la Centrale des crédits aux particuliers⁵ pour qu'elle remplisse mieux son rôle de lutte contre le surendettement.

5. La Centrale des crédits aux particuliers (appelée aussi « fichier positif ») enregistre tous les crédits conclus dans un but privé par des personnes physiques (crédits à la consommation et crédits hypothécaires) ainsi que les éventuels défauts de paiement relatifs à ces crédits. Elle doit obligatoirement être consultée par les prêteurs avant tout octroi de crédit.

4

Soutenir des projets citoyens à travers les monnaies citoyennes



Cette revendication du Réseau Financité est le fruit d'un travail commun entre différents projets de monnaies complémentaires⁶ qui a permis d'établir un cadre auquel les différentes initiatives de monnaies citoyennes s'identifient, dans le respect des particularités de chaque projet. Depuis 2010, la Belgique connaît une expansion d'initiatives de monnaies citoyennes, rassemblées par des valeurs et objectifs communs au sein du Réseau Financité.

Face au constat que l'euro ne permet pas de répondre à tous les enjeux et défis locaux, les monnaies citoyennes ont pour objectif de stimuler une économie locale et durable, de réinstaurer de la solidarité dans les échanges, de créer davantage de liens et de contrer les effets néfastes de la spéculation financière. Ce sont des outils innovants, qui favorisent l'initiative

et l'emploi, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale, ancrés au cœur de l'économie réelle.

Mais bien que ces outils soient au cœur des priorités politiques actuelles, certains freins institutionnels subsistent, ainsi qu'un manque de reconnaissance de la part des pouvoirs publics.

C'EST POURQUOI LE RÉSEAU FINANCITÉ DEMANDE NOTAMMENT :

→ aux autorités fédérales d'adapter le cadre légal, notamment en offrant la possibilité de payer une partie des salaires ou des avantages extra-légaux avec ces monnaies citoyennes.

→ aux autorités régionales de définir un cadre de subventionnement permettant le renforcement du soutien public à ces initiatives.

6. L'Epi lorrain, Le Talent, Le Valeureux, Le Ropi, La Minuto, Get'it, le Solàtoi, Le Choix Solidaire, ...

5

Améliorer la responsabilité des acteurs financiers



La responsabilité du secteur financier dans la crise ne fait pas de doute. En même temps, les institutions financières jouent un rôle essentiel dans la société et l'accès à leurs produits et services de base doit être garanti à l'ensemble de la population. Pourtant, l'impact des activités des institutions financières sur la société est difficilement évaluable, tandis que les politiques de RSE (responsabilité sociale des entreprises) se bornent à définir des procédés mais n'évaluent en rien les résultats de leurs politiques.

En matière de responsabilité sociale, les activités des banques et des organismes de crédit devraient être envisagées sous l'angle de l'inclusion financière

(l'accessibilité au crédit et au service bancaire de base) et sous l'angle de la responsabilité et de la solidarité dans les politiques d'investissement.

L'autorégulation dans ces matières par le secteur lui-même ne peut que donner lieu à des recommandations (insuffisantes) et non à des mesures contraignantes, raison pour laquelle les banques devraient faire l'objet d'une évaluation publique selon des critères stricts, des indicateurs et un audit indépendant qui permettraient de les comparer objectivement.

C'EST POURQUOI LE RÉSEAU FINANCITÉ DEMANDE NOTAMMENT :

→ aux autorités fédérales de favoriser la responsabilité sociale des institutions financières par la mise en place d'un système de mesure objective.